









FISA - Transfert en Gr.A

**DIRECTION / STEERING**

- 40) Type à crémaillère  
 41) Servo-assistance oui

**SUSPENSION**

- 45) Suspension AV (photo D) Type de ressort hélicoïdaux  
 Front suspension (photo D) Type of spring  
 46) Nombre d'amortisseurs 2 intégrés  
 Number of shock absorbers  
 47) Suspension AR (Photo E) Type de ressort hélicoïdaux  
 Rear suspension (Photo E) Type of spring  
 48) Nombre d'amortisseurs 2 intégrés  
 Number of shock absorbers  
 49) Système de fixation des roues 4 écrous  
 Method of fixation of wheels

**FREINS - BRAKES**

- 50) Système Disques à commande hydraulique à double circuit  
 Method of operation  
 51) Servo frein (si prévu) Type : à dépression  
 Servo assistance (if fitted) Type :  
 52) Nombre de maîtres-cylindres 1 tandem  
 Number of master-cylinders

	AVANT / FRONT	ARRIERE / REAR
53) Nombre de cylindres par roue Number of cylinders per wheel	1	1
54) Alésage Bore	54 mm	42,8 mm
<b>Freins à tambour / Drum brakes</b>		
55) Diamètre intérieur Inside diameter		
56) Nombre de mâchoires par frein Number of shoes per brake		
57) Surface de freinage par frein Total area per brake		
<b>Freins à disques/Disc brakes</b>		
	ventilés	
58) Largeur des sabots Width of brake linings	49,5 mm	42 mm
59) Nombre de sabots par frein Number of pads per brake	2	2
60) Surface de freinage par frein Total area per brake	76400 mm <sup>2</sup>	65000 mm <sup>2</sup>





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 604 - V6 TI N° 5700

ACTE de transfert - ACT

5700

**MOTEUR / ENGINE**

FISA - Transfert en Gr.A

65) Alésage 88 mm  
Bore

67) Course 73 mm  
Stroke

68) Cylindrée totale 2664 cm<sup>3</sup>  
Total cylinder-capacity

69) Cylindrée maximum autorisée 2700 cm<sup>3</sup>  
Maximum cylinder-capacity allowed

70) Culasse : matériau alliage d'aluminium  
Head : material

71) Nombre 2  
Number

72) Type de vilebrequin à contrepoids incorporés  
Type of crankshaft

Coulé / estampé coulé  
Moulded / stamped

73) Nombre de paliers de vilebrequin 4  
Number of crankshaft main bearings

74) Diamètre maximal des manetons de vilebrequin 52,286 mm  
Maximum diameter of the big end journal

75) Tête de bielle : type à coussinet mince diamètre 52,310 mm  
Connecting rod big end type

76) Matériau des chapeaux des paliers de vilebrequin fonte  
Material of bearing cap

77) Matériau du volant moteur fonte  
Material of flywheel

78) Matériau du vilebrequin fonte G.S.  
Crankshaft material

79) Matériau de la bielle acier  
Connecting rod material

80) Système de graissage : carter sec - carter humide carter humide  
Lubrication system : dry-sump - oil in sump

81) Nombre de pompes à huile 1  
Number of oil pumps

**Moteur 4 temps / 4 stroke engines**

82) Nombre d'arbres à cames 1 par rang de cylindres Emplacement en-tête  
Number of camshafts Location

83) Système de commande par chaîne  
Type of camshaft drive

84) Système de commande des soupapes par culbuteurs  
Type of valve operation

85) Nombre de soupapes d'admission par cylindre 1  
Number of inlet valves per cylinder

86) Nombre de soupapes d'échappement par cylindre 1  
Number of exhaust valves per cylinder

87) Nombre de distributeurs 1  
Number of distributors

88) Nombre de bougies par cylindre 1  
Number of spark plug per cylinder





Marque / Make

PEUGEOT

Modèle / Model

604 V6 TI

N°

5700

TRANSMISSION AUX ROUES / DRIVE TRAIN

FISA - Transfert en Gr.A

Embrayage / Clutch

90) Nombre de disques 1  
Number of plates

91) Système de commande hydraulique  
Method of operating clutch

Boîte de vitesses / Gear-box

92) Contrôle manuel, marque PEUGEOT  
Manual type, make

93) Nombre de rapports AV 5  
Number of gear-box ratios forward

94) Boîte automatique, marque G.M.  
Automatic, make

95) Nombre de rapports AV 3  
Number of gear-ratios forward

96	Manuelle / Manual		Automatique		Supp. manuel / Automatique			
	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth
1	0,2893	$\frac{28 \times 13}{37 \times 34}$	0,4167	$\frac{25}{35 + 25}$	0,4094	$\frac{22 \times 15}{26 \times 31}$		
2	0,4851	$\frac{28 \times 25}{37 \times 39}$	0,6757	$\frac{73}{73 + 35}$	0,6278	$\frac{22 \times 23}{26 \times 31}$		
3	0,7109	$\frac{28 \times 31}{37 \times 33}$	1	Prise directe	0,7948	$\frac{22 \times 31}{26 \times 33}$		
4	1	Prise directe	-	-	1	Prise directe		
5	1,2174	$\frac{28 \times 37}{37 \times 23}$			1,1508	$\frac{22 \times 34}{26 \times 25}$		
6	-	-						
M. AR / Rev.	0,2863	$\frac{28 \times 14}{37 \times 37}$	0,5208	$\frac{25}{73 - 25}$	0,320	$\frac{22 \times 14}{26 \times 27}$		



97) Surmultiplication type  
Overdrive type

98) Nombre de dents  
Number of teeth

99) Rapport Ratio

100) Vitesses en marche AV avec surmultiplication  
Forward gears on which overdrive can be selected



Pont/moteur / Final drive

101) Type du pont moteur hypoïde  
Type of final drive

M : 9 x 34

102) Type de différentiel classique  
Type of differential

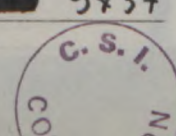
M : 0,2647

103) Nombre de dents  
Number of teeth

8 x 37

104) Rapport Ratio 0,2432

0,2162





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 604 - V6 TI

N° 5700

Photo C



Photo D

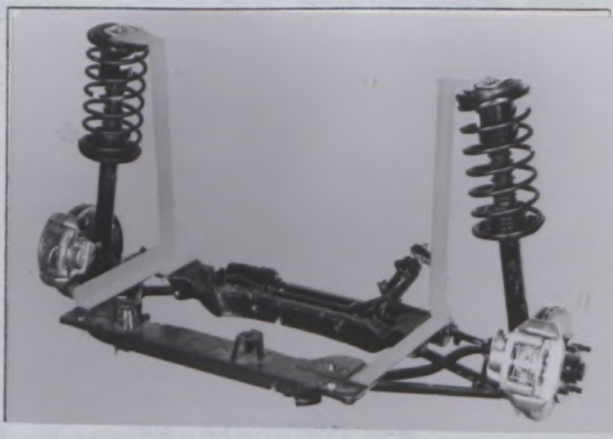


Photo E

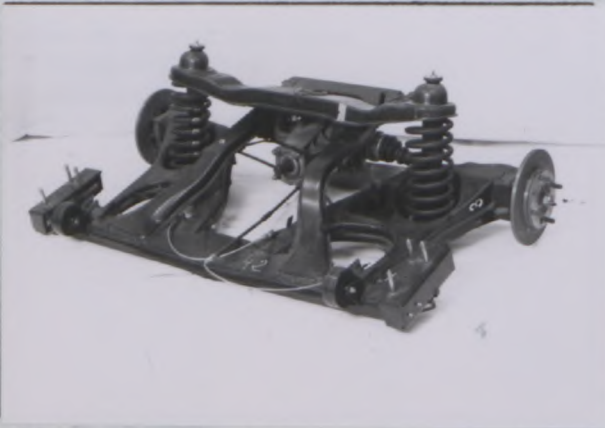


Photo F

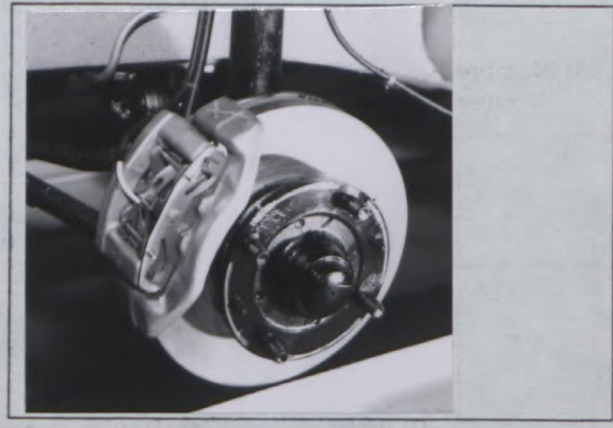


Photo G

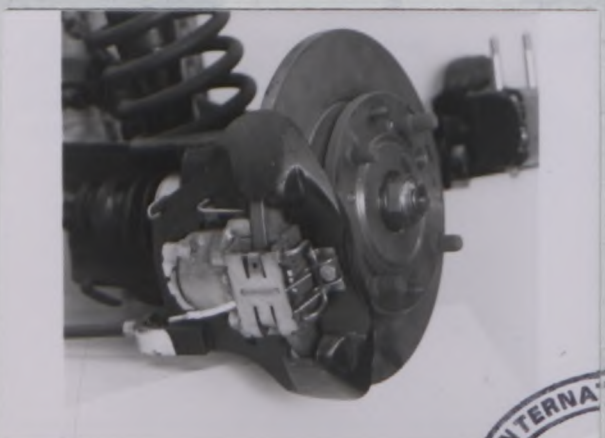


Photo H

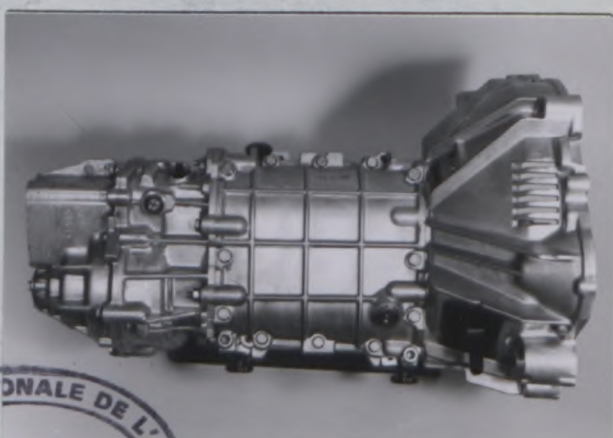


Photo I

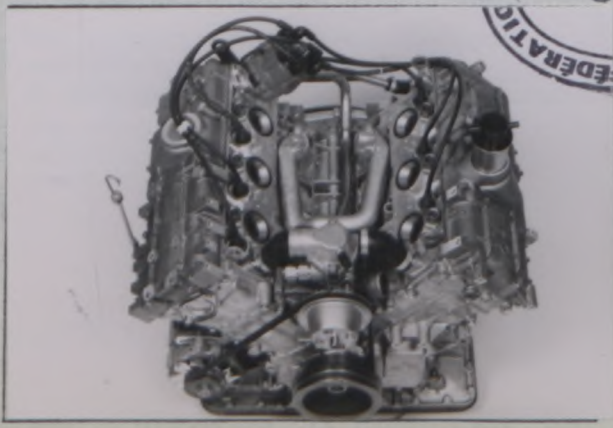
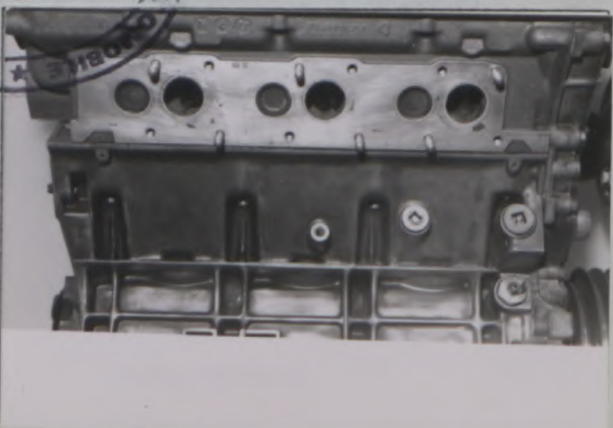


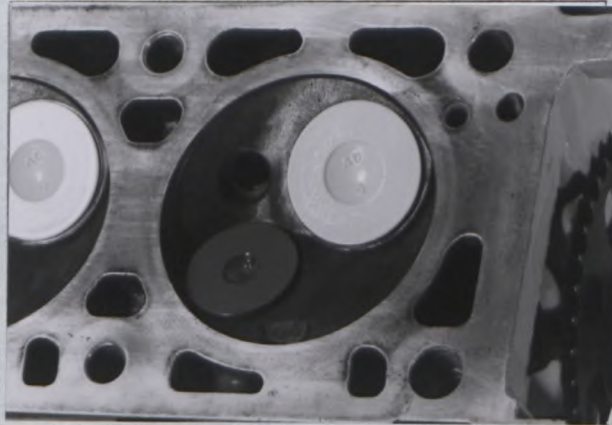
Photo J



FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DE L' C.S.I. C



Photo K



**Informations supplémentaires**

**Additional informations.**

3a) - Porte-à-faux AV : 760 mm

3b) - Porte-à-faux AR : 1160 mm

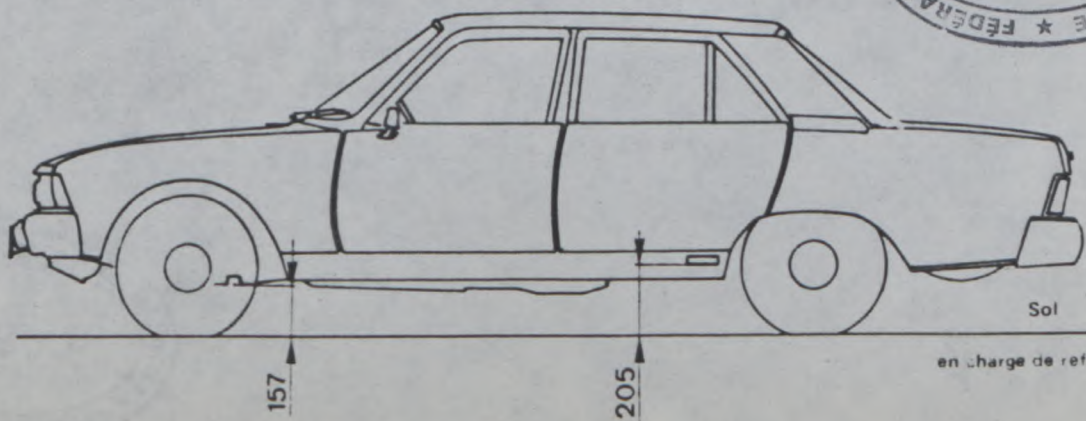
61) - Epaisseur des disques de frein :

- AV : 20 mm (ventilé)
- AR : 12 mm

178) - Diamètres intérieurs tuyauterie d'échappement :

- à l'entrée du 1er silencieux : 39 mm
- entre les silencieux : 39,5 mm
- à la sortie du dernier silencieux : 45 mm

- Garde au sol



en charge de références



5700

COMPLÉMENT POUR LES GROUPES 1 ET 3  
DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

ADDITIONAL DATA FOR GROUPS 1 AND 3  
TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE

FISA - Transfert en Gr.A

**CAPACITÉS ET DIMENSIONS / CAPACITIES AND DIMENSIONS**

- 110) Voie AV / Front track 1490 mm
- 111) Voie AR / Rear track 1430 mm
- 112) Garde au sol (pour vérification de la voie) voir page 7  
Ground clearance (for verification of the track)
- 113) Hauteur hors-tout de la voiture / Overall height of the car 1430 mm en ordre de marche
- 114) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve) 70 dm<sup>3</sup>  
Fuel tank capacity (including reserve)
- 115) Nombre de places 5 116) Poids 1355 kg  
Seating capacity Weight

**EQUIPEMENT ET GARNITURES / ACCESSORIES AND UPHOLSTERY**

- 120) Chauffage intérieur : oui -    
Interior heating : yes -
- 121) Climatisation (sur option) : oui -    
Air conditioning (in option) : yes -
- 122) Sièges AV : type individuels - Garniture drap ou cuir  
Front seats : type
- 123) Sièges AR : type banquette - Garniture drap ou cuir  
Rear seats : type

**ROUES / WHEELS**

- 124) Matériau acier  
Matériel
- 125) Poids unitaire (roue nue) 8,6 kg (tolérance ± 5%)  
Unitary weight (bare wheel)
- 126) Diamètre de la jante 355 mm (14")  
Rim diameter
- 127) Largeur de la jante 139,7 mm (5 1/2")  
Rim width

**SUSPENSION**

- 130) Stabilisateur AV (si prévu) barre anti-devers  
Front stabilizer (if fitted)
- 131) Stabilisateur AR (si prévu) barre anti-devers  
Rear stabilizer (if fitted)





**MOTEUR / ENGINE**

FISA - Transfert en Gr. A

- 135) Cylindrée par cylindre / Capacity per cylinder 444 cm<sup>3</sup>
- 136) Chemises : oui / ~~non~~  
Sleeves : yes / ~~no~~
- 137) Nombre d'orifices d'admission par cylindres 1  
Number of inlet ports per cylinder
- 138) Nombre d'orifices d'échappement par cylindre 1  
Number of exhaust ports per cylinder
- 139) Rapport volumétrique 8,65/1  
Compression ratio
- 140a) Volume de la chambre de combustion (minimum) 58 cm<sup>3</sup>  
Volume of the combustion chamber
- 140b) Volume de la chambre de combustion dans la culasse 50,35 ± 0,65 cm<sup>3</sup>  
Volume of combustion chamber in head
- 141) Épaisseur du joint de culasse 1,2 ± 0,1 mm  
Thickness of head gasket inter tightened
- 142) Piston, matériau alliage d'aluminium  
Piston, material
- 143) Nombre de segments 3  
Number of rings
- 144) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston 40,05 mm  
Distance from gudgeon pin center line to highest point of piston crown
- 145) Capacité du réservoir - carter 6 dm<sup>3</sup>  
Capacity, lubricant
- 146) Radiateur d'huile : ~~oui~~ non non  
Oil cooler : ~~yes~~ - no
- 147) Capacité du circuit de refroidissement 10,3 dm<sup>3</sup>  
Capacity of cooling system
- 148) Ventilateur (si prévu), diamètre 385 mm Matériau plastique  
Cooling fan (if fitted), diameter Material
- 149) Nombre de pales du ventilateur 6  
Number of fan blades
- 150) Paliers vilebrequin, type à coussinet mince diamètre 70,062 mm  
Crankshaft main bearings, type diameter
- 151) Poids volant (nu)  
Weight of flywheel (clean)
- 152) Poids du volant avec couronne de démarreur 9,5 + 0,665 - 0,285 kg  
Weight of flywheel with starter ring
- 153) Poids du volant avec embrayage 17,3 + 1,210 - 0,520 kg  
Weight of flywheel with clutch
- 154) Poids du vilebrequin 16,3 + 1,140 - 0,490 kg  
Weight of crankshaft
- 155) Poids de la bielle 0,800 + 0,056 - 0,024 kg  
Weight of con-rod
- 156) Poids du piston avec axe et segments 0,595 + 0,042 - 0,018 kg  
Weight of piston with rings and pin





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 604 - V6 TI N° 5700

**ADMISSION / INLET**

FISA - Transfert en Gr.A

- 160) Matériau du collecteur d'admission alliage d'aluminium  
Material of inlet manifold
- 161) Diamètre extérieur des soupapes 44 mm  
Outside diameter of valves
- 162) Levée maximum des soupapes Droit: 8,15 mm - Gauche: 8,30 mm  
Maximum valve lift
- 163) Nombre de ressorts par soupape 1  
Number of springs per valve
- 164) Type de ressort hélicoïdal  
Type of spring
- 165) Jeu théorique pour le calage de la distribution 0,7 mm  
Theoretical timing clearance
- 166) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) Droit: 7° - Gauche: 9°  
Valves open at (With tolerance for tappet clearance indicated)
- 167) Retard de fermeture Droit: 43° - Gauche: 45°  
Valves close at

**ÉCHAPPEMENT / EXHAUST**

- 170) Matériau du collecteur d'échappement fonte  
Material of exhaust manifold
- 171) Diamètre extérieur des soupapes 37 mm  
Outside diameter of valves
- 172) Levée maximum des soupapes Droit: 8,15 mm - Gauche: 8,30 mm  
Maximum valve lift
- 173) Nombre de ressorts par soupape 1  
Number of springs per valve
- 174) Type de ressort hélicoïdal  
Type of spring
- 175) Jeu théorique pour le calage de la distribution 0,7 mm  
Theoretical timing clearance
- 176) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) Droit: 43° - Gauche: 45°  
Valves open at (with tolerance for tappet clearance indicated)
- 177) Retard de fermeture Droit: 7° - Gauche: 9°  
Valves close at

**ALIMENTATION PAR CARBURATEURS / CARBURATION**

- 180) Nombre de carburateurs \_\_\_\_\_  
Number of carburetors
- 181) Type \_\_\_\_\_
- 182) Marque \_\_\_\_\_ 183) Modèle \_\_\_\_\_  
Make Model
- 184) Nombre de passages de gaz par carburateur \_\_\_\_\_  
Number of mixture passages per carburetor





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 604 - V6 TI N° 5700

**FISA - Transfert en Gr.A**

185) Diamètre de la tubulure de gaz à la sortie du carburateur  
Flange hole diameter of exit port of carburettor \_\_\_\_\_

186) Diamètre du diffuseur au point d'étranglement maximum  
Minimum diameter of venturi \_\_\_\_\_

**Injection** (si prévue) (if fitted)

187) Marque de la pompe BOSCH  
Make of pump \_\_\_\_\_

188) Nombre de pistons Injection continue  
Number of plungers \_\_\_\_\_

189) Modèle ou type de la pompe K-Jetronic  
Model or type of pump \_\_\_\_\_

190) Nombre total d'injecteurs 6  
Total number of injectors \_\_\_\_\_

191) Emplacement des injecteurs dans les culasses  
Location of injectors \_\_\_\_\_

192) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit 38 + 0,5 mm  
Minimum diameter of inlet pipe \_\_\_\_\_

**ÉQUIPEMENT DU MOTEUR / ENGINE ACCESSORIES**

195) Pompe à essence - ~~mécanique et/ou~~ électrique électrique  
Fuel pump - mechanical and/or electrical \_\_\_\_\_

196) Nombre 1  
Number \_\_\_\_\_

197) Type du système d'allumage électronique  
Type of ignition system \_\_\_\_\_

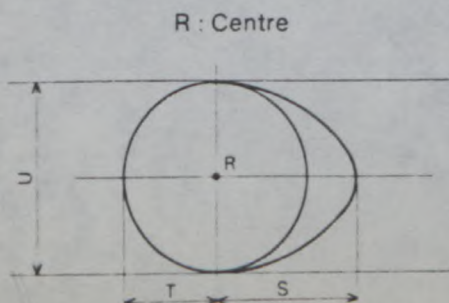
198) Nombre de bobines 1  
Number of ignition coils \_\_\_\_\_

199) Génératrice : type alternateur Nombre 1  
Generator : type \_\_\_\_\_ Number \_\_\_\_\_

200) Système d'entraînement par courroie  
Method of drive \_\_\_\_\_

201) Batterie / Battery  
a) Tension 12 V b) Emplacement compartiment moteur côté G  
Voltage \_\_\_\_\_ Location \_\_\_\_\_

205) Arbres à cames / Camshaft



	Droit	Gauche
Cam admission	<del>_____</del>	<del>_____</del>
Cam échappement	<del>_____</del>	<del>_____</del>
S	19,659 mm _____ inches	19,744 mm _____ inches
T	14,6 mm _____ inches	14,6 mm _____ inches
U	29,2 mm _____ inches	29,2 mm _____ inches
même profil de cames pour ADM et ECH		





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 604 - V6 TI N° 5700

FISA - Transfert en Gr.A

**TRANSMISSION AUX ROUES / WHEEL DRIVE**

FISA - Transfert en Gr.A

**Embrayage / clutch**

- 210) Type à diaphragme
- 211) Diamètre / Diameter 245 mm
- 212) Diamètre des garnitures : intérieur 155 mm extérieur 240 mm  
Diameter of linings : interior outside
- 213) Nombre de disques 1  
Number of discs

**Boîte de vitesses / Gear-box**

- 215) Nombre de rapports AV synchronisés 5  
Number of forward synchronised ratios
- 216) Emplacement de la commande au plancher  
Location of the gear lever
- 217) Boîte automatique - emplacement de la commande au plancher  
Automatic gear-box - location of gear lever
- 218) Surmultiplication - type /  
Overdrive type
- 219) Rapport de surmultiplication /  
Overdrive ratio

**Pont moteur - Final drive**

- 220) Type du pont autobloquant (si prévu) /  
Type of limited slip differential (if provided)
- 221) Nombre de dents du couple conique / ou /  
Number of teeth of final drive or
- 222) Rapport au couple conique / ou /  
Final drive ratio or





FISA - Transfert en Gr.A

Photo K

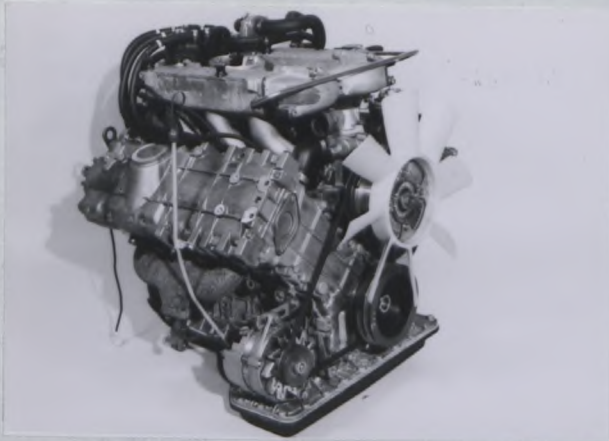


Photo L

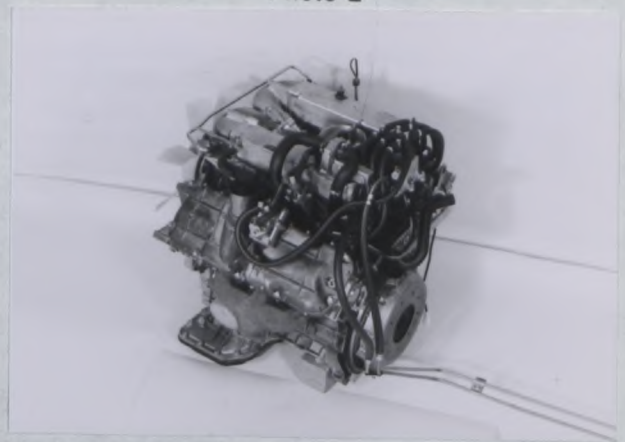


Photo M

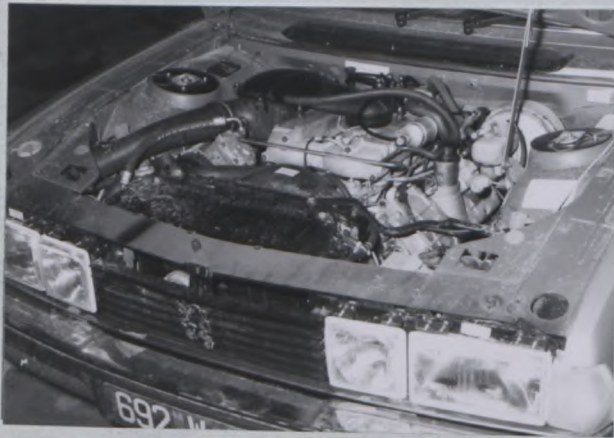


Photo N



Photo P



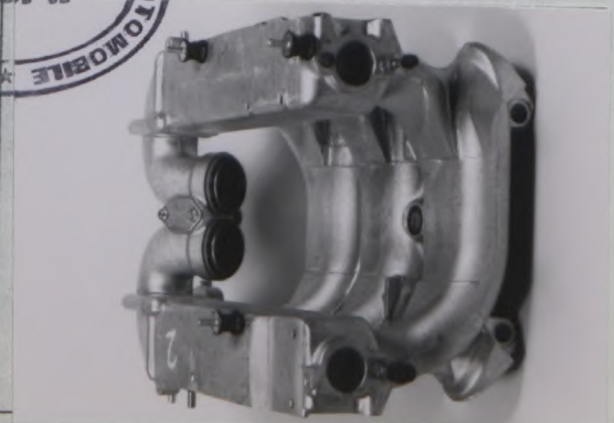
Photo Q



Photo R



Photo S



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA L'ARTOMOBILE  
C.S.I.



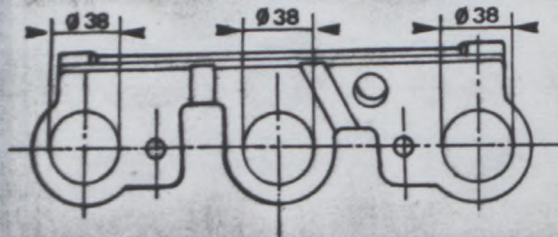
5700

Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse.

Drawing inlet manifold ports, side of cylinderhead.

avec dimensions with

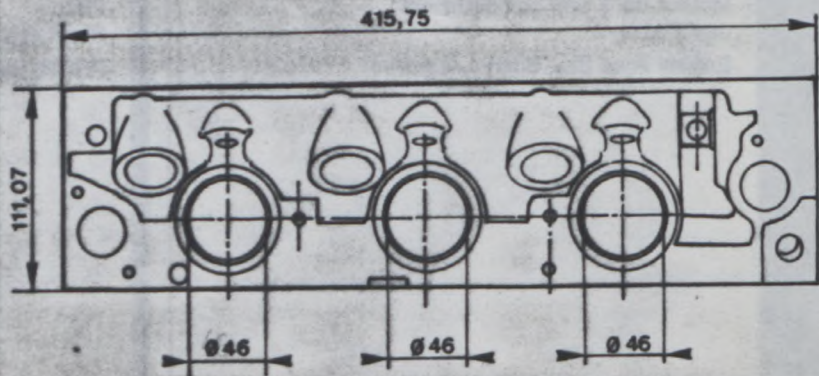
FISA - Transfert en Gr.A



Dessin orifices admission culasse face collecteur.

Drawing of entrance to inlet port of cylinderhead.

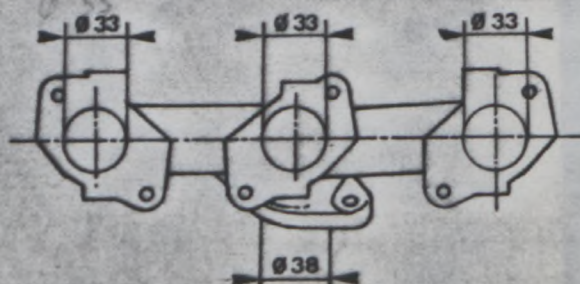
avec dimensions with



Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse.

Drawing of exhaust manifold ports, side of cylinderhead.

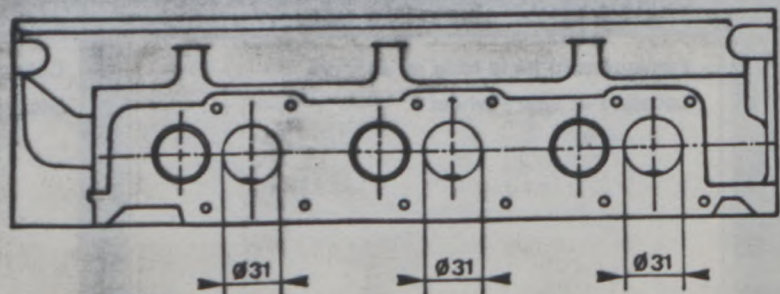
avec dimensions with



Dessin orifices échappement culasse face collecteur.

Drawing of exit to exhaust port cylinderhead.

avec dimensions with



COTES SANS TOLERANCE ± 0,25





FISA - Transfert en Gr.A

Photo T



Photo U

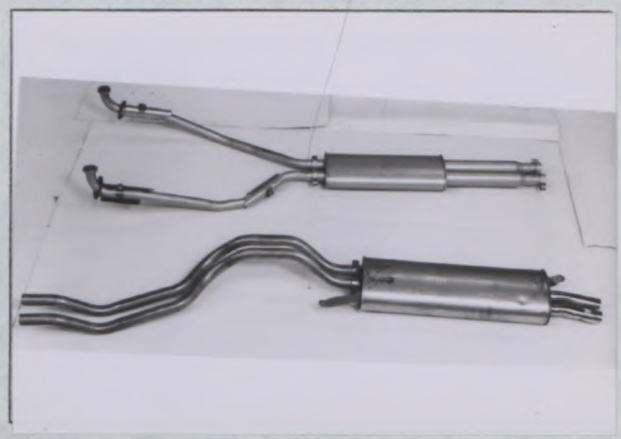


Photo V



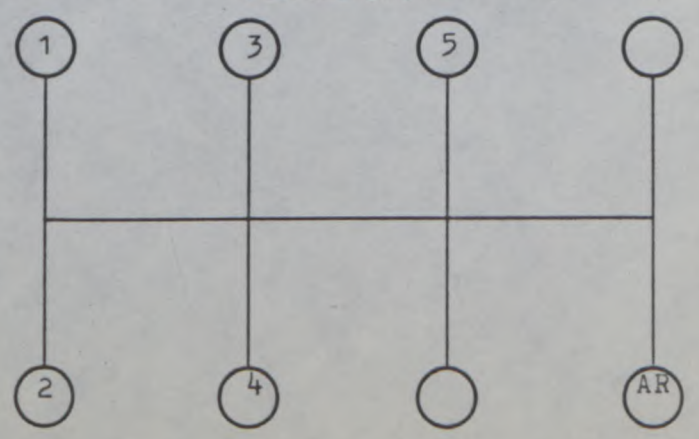
**Informations supplémentaires**  
**Additional informations**



Photo W



**Grille de vitesses**  
**Gear change gate**





# AUTOMOBILES PEUGEOT

SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI  
SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AU CAPITAL DE 600 000 000 DE F

602 076 000 F

FISA - Transfert en Gr.A

5700

DIRECTION APRÈS-VENTE

FEDERATION FRANCAISE  
DU SPORT AUTOMOBILE  
136 rue de Longchamp

75016 PARIS

v/référence :  
n/référence :  
n/poste tél. :  
objet :

DAV/67/GD/FM

PARIS, le 3 Février 1978

Messieurs,

Nous vous remettons ci-joint et vous prions de bien vouloir présenter à la FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE, notre demande aux fins d'homologation dans la catégorie "Voiture de Tourisme de Série" du véhicule de notre fabrication désigné ci-après :

- Marque..... PEUGEOT
- Type..... 604 A32 - A34
- Genre..... Voiture particulière
- Dénomination générique..... 604
- Dénomination commerciale..... 604 - V6 TI
- Carrosserie livrée dans la version..... Conduite Intérieure

Nous certifions qu'à ce jour nous avons construit en moins de 12 mois consécutifs plus de 5000 véhicules de ce type, le certificat ci-joint attestant des chiffres de productions mensuels.

Enfin, nous joignons à la présente :

- la fiche d'homologation en 12 exemplaires
- le plan au 1/10 en 3 exemplaires d'encombrement du véhicule
- le plan d'habitabilité en 3 exemplaires
- la notice descriptive des Mines
- le dépliant publicitaire
- le tarif actuellement en vigueur

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents, et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

**AUTOMOBILES PEUGEOT**

Direction Après-Vente

Méthodes - Documentation

**G. DAGET**



## CERTIFICAT DE PRODUCTION

FISA - Transfert en Gr.A

5700<sup>a</sup>

3 Février 1978

Constructeur : PEUGEOT  
 Modèle et type de voiture : 604 V6 TI  
 Période de production : Juillet 1977 à Janvier 1978

## Production mensuelle

Je soussigné, certifie que la production mentionnée ci-contre s'entend pour des voitures entièrement terminées et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type

Mois/Année	Nombre
Juillet 1977	40
Août "	11
Septembre "	619
Octobre "	1021
Novembre "	1076
Décembre "	974
Janvier 1978	1402
Total	5143

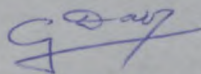
Observation :  
 La série minimale de 5000 exemplaires a été achevée le 27 Janvier 1978

AUTOMOBILES PEUGEOT

Direction Après-Vente

Méthodes - Documentation

Signature :



G. DAGET

Qualité : Adjoint au Directeur Après-Vente



NOTICE DESCRIPTIVE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

TYPE : 604 construits par les  
AUTOMOBILES  
PEUGEOT

FISA - Transfert en Gr.A

SPÉCIMEN

SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AU CAPITAL DE 692.076.000 F

SIÈGE SOCIAL : 75, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE - PARIS XVI<sup>e</sup>

R. C. PARIS B 552144503

Marque : PEUGEOT.

Type : 604 A3 { 1 - moteur à carburateur - boîte de vitesses manuelle  
2 - moteur à injection - boîte de vitesses manuelle  
3 - moteur à carburateur - boîte de vitesses automatique  
4 - moteur à injection - boîte de vitesses automatique

Genre : Voiture particulière.  
Poids total autorisé en charge : 1 960 kg.  
Poids total roulant autorisé : 3 360 kg.  
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 5.

I. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

2 essieux et 4 roues, roues motrices à l'arrière.  
Pneumatiques 175 HR 14 ou similaires.  
Châssis coque droit.  
Moteur à l'avant.  
Cabine de conduite en arrière du moteur.

II. - DIMENSIONS ET POIDS

	604 A31	604 A33	604 A32	604 A34
Empattement . . . . .			2,800 m	
Voie AV . . . . .			1,490 m	
Voie AR . . . . .			1,430 m	
Largeur hors-tout . . . . .			1,770 m	
Longueur hors-tout . . . . .			4,721 m	
Porte-à-faux AV . . . . .			0,760 m	
Porte-à-faux AR . . . . .			1,161 m	
Garde au sol (en charge) . . . . .			0,130 m	
Poids du véhicule en ordre de marche . . . . .	1 390 kg	1 405 kg	1 410 kg	1 425 kg
Répartition de ce poids - sur l'AV . . . . .	705 kg	715 kg	720 kg	730 kg
- sur l'AR . . . . .	685 kg	690 kg	690 kg	695 kg
Poids total autorisé en charge . . . . .			1 960 kg	
Répartition de ce poids - sur l'AV . . . . .			895 kg	
- sur l'AR . . . . .			1 065 kg	
Poids maxi à ne pas dépasser - sur l'AV . . . . .			920 kg	
- sur l'AR . . . . .			1 090 kg	
Poids total roulant autorisé . . . . .			3 360 kg	

Dans la limite de ce PTR, le poids d'une remorque attelée à cette voiture peut atteindre :

- 700 kg dans le cas d'une remorque sans frein.
- 1 500 kg dans le cas d'une remorque avec freins.

Sur les véhicules équipés :

- du toit ouvrant : le P.O.M. est majoré de 30 kg (15 kg à l'AV, 15 kg à l'AR).
- de la réfrigération : 25 kg (25 kg à l'AV).

III. - MOTEUR

Description

Marque : PEUGEOT.  
Type : 112 (ZM moteur à carburateur) - 140 (ZMJ moteur à injection).  
Nombre et disposition des cylindres : 6 en V.  
Alésage : 88 mm - Course : 73 mm - Cylindrée : 2 664 cm<sup>3</sup>.  
Rapport volumétrique de compression : 8,65.  
Refroidissement par eau.  
Dispositif de recyclage des gaz de carter avec ajoutage calibré.  
Filtre à air sec (à élément filtrant huilé) ou à bain d'huile.

Emission de polluants

Moteur conforme à l'arrêté ministériel du 16 janvier 1975 relatif aux émissions de gaz polluants (y compris en ce qui concerne les éléments de réglage du ralenti).

Alimentation

ZM		ZMJ		
Tubulure d'admission pour ensemble de carburation.		Répartiteur.		
Alimentation par pompe et carburateur inversés (1 simple corps, 1 double corps).		Alimentation par pompe électrique, doseur, distributeur et injecteurs BOSCH.		
Carburant normalement utilisé : essence (supercarburant).				
Réservoir de carburant de 70 dm <sup>3</sup> en tôle d'acier emboutie fixé à l'avant du coffre AR.				
La consommation conventionnelle de carburant, mesurée dans les conditions normalisées définies dans la circulaire du 7 mars 1975 ressort à :				
A 31	A 32	A 33	A 34	
9 L	8,5 L	9,7 L	10,2 L	pour 100 km à la vitesse stabilisée de 90 km/h.
11,3 L	10,8 L	12,6 L	12,6 L	pour 100 km à la vitesse stabilisée de 120 km/h.
16 L	16,8 L	14,6 L	16,9 L	pour 100 km sur le parcours conventionnel de type urbain dans les conditions normalisées définies en annexe II à la circulaire.

Distribution

Arbres à cames en tête dans culasses commandés par chaînes.  
Soupapes en tête commandées par culbuteurs.

Allumage

Allumage électronique ou classique, bobine (s) et bougies  
Dispositif d'antiparasitage d'un type agréé.

Dispositif d'échappement

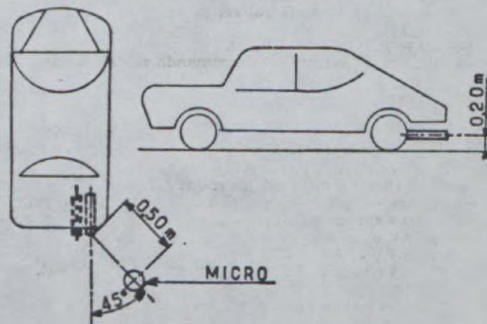
Insonorisation par 2 silencieux d'échappement (Référence : Peugeot 017273 + 027947).

Niveau sonore général :  
604 A31 : 78 dBA  
604 A33 : 77,5 dBA  
604 A32 : 78 dBA  
604 A34 : 79 dBA

mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972, (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974).

Niveau sonore au point fixe :  
87,5 dBA (ZM) et de 86 dBA (ZMJ)  
mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 4 310 tr/mn (ZM), 4 125 tr/mn (ZMJ) et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous.

Position du microphone



Renseignements supplémentaires

Graissage sous pression par pompe à huile à engrenages.  
Alimentation électrique : batterie 12 volts, 45 Ah, alternateur triphasé.

Performances du moteur

	ZM	ZMJ
Vitesse de rotation maximale sur le rapport le plus élevé . . . . .	5 640 tr/mn	4 960 tr/mn
Vitesse de rotation correspondant au régime de couple maximum . . . . .	3 500 tr/mn	3 000 tr/mn
Couple maximum (DIN.ZM = 21,1 mKg ZMJ : 22,1 mKg) ISO = . . . . .	20,7 m.Kg	21,7 m.Kg
Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maximum . . . . .	5 750 tr/mn	5 500 tr/mn
Puissance maximum (DIN.ZM = 136 ch ZMJ = 144 ch) ISO = . . . . .	133,5 ch	141 ch
Puissance administrative . . . . .	15 CV	

IV. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage monodisque à sec à commande hydraulique.  
Boîte de vitesses mécanique, 4 rapports AV synchronisés et une marche AR pour la version ZM, et 5 rapports AV synchronisés et une marche AR pour la version ZMJ.

Commande par levier et renvois au plancher.

Sur demande :  
Boîte de vitesses automatique de marque G.M. 3 vitesses AV et 1 marche AR.  
Convertisseur de couple entre moteur et boîte et dispositif autobloquant à la sortie de boîte.

Transmission entre boîte et pont par arbre de transmission dans tube de liaison ; entre pont et roues par arbres transversaux avec joints homocinétiques.  
Démultiplication de la transmission :

a) boîte mécanique :

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte		Rapport du pont		Démultiplications totales	
	1	2	1	2	1	2
1	0,2589	0,2893			0,0722	0,0766
2	0,4580	0,4851	0,2791	0,2647	0,1278	0,1284
3	0,6922	0,7109			0,1932	0,1882
4	1	1	(12x43)	(9x34)	0,2791	0,2647
5		1,2174				0,3222
M. AR	0,2788	0,2863			0,0778	0,0758

Avec des pneumatiques de 175 x 14 (dont la circonférence de roulement est de 1,930 m) au régime du moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaisons des vitesses	Vitesses en km/heure	
	1	2
1	8,37	8,87
2	14,80	14,87
3	22,37	21,79
4	32,32	30,65
5		37,32
M. AR	9,01	8,78

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum théorique du véhicule ressort à 182 km/h environ (moteur à carburateur ZM) et 185 km/h environ (moteur à injection ZMJ).



b) boîte automatique avec convertisseur de couple :

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales
		3 et 4	3 et 4
1	0,4167		0,1163
2	0,8757	0,2791	0,1887
3	1	(12x43)	0,2791
M. AR	0,5208		0,1453

Au régime moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse théorique atteinte est indiquée dans le tableau suivant (en supposant un glissement nul au convertisseur de couple), avec des pneumatiques de 175 x 14 (dont la circonférence de roulement est de 1,930 m).

Combinaisons des vitesses	Vitesse en km/heure	
	3 et 4	
1	13,47	
2	21,84	
3	32,32	
M. AR	16,83	

Au régime maximum du moteur, et compte tenu du rendement de la boîte automatique, la vitesse théorique du véhicule ressort à 178 km/h environ (moteur à carburateur ZM), et 181 km/h environ (moteur à injection ZMJ).  
Poussée et transmission des réactions de freinage par les bras de suspension. Indicateur de vitesse avec totalisateur.

V. - SUSPENSION

4 roues indépendantes avec ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques à l'AV et à l'AR.

VI. - DIRECTION

A crémaillère, transmission aux roues par leviers.  
Direction assistée à vérin commandé par valve.  
Démultiplication : 1/17.  
Diamètre de braquage hors tout : 11,50 m.  
En cas de défaillance de l'assistance, la commande mécanique reste assurée.

VII. - FREINAGE

Le véhicule est équipé de deux dispositifs de freinage indépendants.  
Dispositif de service au pied sur les 4 roues par commande hydraulique double circuit (séparation des circuits AV et AR).  
Dispositif de stationnement à main sur les roues AR, commande par câbles.  
Le freinage de secours est constitué par l'indépendance des circuits AV et AR du dispositif de freinage de service.  
Freins à disques à l'AV et à l'AR.  
Diamètre des disques AV et AR : 273 mm.  
Largeur de la piste de freinage : 56 mm à l'AV et 45,5 mm à l'AR.  
Surface minimum balayée par les garnitures AV : 1 440 cm<sup>2</sup>.  
Surface minimum balayée par les garnitures AR : 1 240 cm<sup>2</sup>.  
Surface totale balayée par les garnitures : 2 680 cm<sup>2</sup>.  
L'énergie calorifique est dissipée par les disques à l'AV et à l'AR.  
La pédale agit sur un maître-cylindre dont l'effort est transmis hydrauliquement aux pistons de roues.  
Le véhicule est équipé d'un servo-frein utilisant la dépression de la tubulure d'admission pour amplifier l'effort exercé sur la pédale.  
Un compensateur de freinage dose la pression sur les pistons des roues AR.  
Réservoirs de fluide à niveau visible placés sous le capot moteur avec voyant lumineux indicateur de bas niveau au tableau de bord.  
Ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 (modifié en dernier lieu le 21 novembre 1975).

VIII. - CARROSSERIE

Conduite intérieure avec ou sans toit ouvrant (C.I. 4P).  
Largeur intérieure aux coudes : AV : 1,495 m - AR : 1,485 m.  
Matériaux : tôle d'acier emboutie et soudée électriquement.  
4 portes s'ouvrant d'arrière en avant équipées de serrures à double sécurité.  
Pare-brise en verre de sécurité d'un type agréé.  
Lunette AR et vitres de portes en verre de sécurité agréé.  
Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés ministériels des :  
— 19 décembre 1958 (modifié en dernier lieu le 1<sup>er</sup> août 1968) relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs ;  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 22 juillet 1974) relatif à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc ;  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 20 mai 1974) relatif à la résistance des serrures et charnières des portes latérales ;  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 11 août 1971) relatif aux ancrages pour ceintures de sécurité.

IX. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feux de route et feux de croisement séparés.  
Réglage par vis, et manuel en fonction de la charge.  
Feux de position : deux à l'avant latéraux dans le prolongement des projecteurs.  
Feux rouges AR : deux - Feux de recul : deux.  
Signal de freinage : deux.  
Indicateurs de direction clignotants à l'AV et à l'AR.  
Dispositif d'éclairage de plaque d'immatriculation AR.  
Dispositifs réfléchissants : dans les feux rouges AR : deux.  
Signal de détresse.  
Tous ces dispositifs sont conformes à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

X. - DIVERS

Accessoires

Le véhicule est équipé :  
— d'un antivol de direction conforme à l'arrêté ministériel du 18 février 1971.  
— d'un lave-vitre et de 2 essuie-vitres.  
— de 2 rétroviseurs (1 intérieur et 1 extérieur) conformes à l'arrêté ministériel du 20 novembre 1969 (modifié en dernier lieu le 26 juin 1970).  
— d'un avertisseur sonore agréé.

Identification

Plaque de constructeur sous le capot fixée sur la doublure d'aile AV droite.  
Le type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés à froid sur la doublure d'aile AV côté droit et encadrés du poinçon du constructeur.  
Le numéro du moteur est inscrit sur une plaque fixée sur un bossage du bloc-cylindre côté gauche.  
Le numérotage dans la série du type commence au n° 6.560.001.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 21 mars 1975 que le véhicule n° 6 500 006, à moteur n° 1377, ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série PEUGEOT 604 A3 (séries 1, 2, 3, et 4), satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97, R 103 et R 104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A PARIS, le 8 avril 1975  
L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. (Mines)  
Signé : MOYER.

A PARIS, le 8 avril 1975  
L'Ingénieur des Mines  
Signé : GERIN.

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU. 125.75  
A PARIS, le 8 avril 1975  
L'Ingénieur Général des Mines  
Signé : PROUST.

La notice ci-dessus qui précède le procès-verbal de réception, déjà modifiée les :  
12 mars 1976 (AU. 67.76)  
et 24 mai 1976 (AU. 387.76)  
a été mise à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954, relatif à la réception des véhicules.

Cette mise à jour s'applique à partir du numéro d'ordre dans la série du type : 6.560.001.

A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
Signé : LOURD

A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur des Mines  
Signé : GERIN

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU. 2199.77  
A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
Signé : JOURDAN

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, RAVELLO Henri, représentant dûment accrédité des AUTOMOBILES PEUGEOT, constructeur, certifie :

a) que le véhicule :

1. Genre . . . . .	V.P.
2. Marque . . . . .	PEUGEOT
3. Type . . . . .	604 A3
4. Numéro dans la série du type . . . . .	
5. Source d'énergie . . . . .	ES
5 bis. Cylindrée (en centimètres cubes) . . . . .	2 664 (4 temps)
6. Puissance administrative . . . . .	15 CV
7. Carrosserie . . . . .	C.I. 4P
8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) . . . . .	5
9. Poids en ordre de marche . . . . .	1 390 kg   1 405 kg   1 410 kg   1 425 kg (1)
10. Poids total autorisé en charge . . . . .	1 960 kg
11. Poids total roulant autorisé . . . . .	3 360 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que ce véhicule sort de nos usines-magasins

le

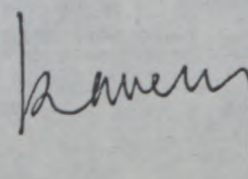
pour être livré à M.

(nom de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire)

Fait à

le

AUTOMOBILES PEUGEOT



Numéro d'immatriculation  
(à remplir par la Préfecture)

(1) Rayer les mentions inutiles

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 54 à R 62, R 69 à R 81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.



# AUTOMOBILES PEUGEOT

SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI  
SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AU CAPITAL DE ~~600.000.000 DE F~~  
692 076 000 F

FISA - Transfert en Gr.A

5700 -

DIRECTION APRÈS-VENTE

FEDERATION FRANCAISE  
DU SPORT AUTOMOBILE  
136 rue de Longchamp  
75016 PARIS

v/référence :  
n/référence :  
n/poste tél. :  
objet :

DAV/70/GD/FM

PARIS, le 3 Février 1978

Messieurs,

Nous vous adressons ci-jointe, et vous prions de bien vouloir présenter à la FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE aux fins d'homologation, une fiche d'extension (variante) en 12 exemplaires concernant le véhicule de notre construction désigné ci-après :

Marque : PEUGEOT

Type : 604 V6 TI

Nous vous souhaitons bonne réception de ce document, et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

**AUTOMOBILES PEUGEOT**  
Direction Après-Vente  
Méthodes - Documentation

**G. DAGET**